

Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom commercial : Evalith® 8924 - 8924F - 8924G - 8924P

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville Adresse : P.O. Box 5108

Denver, CO USA 80127

Téléphone : +1-303-978-2000

Numéro de téléphone en cas : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

d'urgence

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Parement pour toiture terrasse, Revêtement extérieur

commercial, Plaque de plâtre pour application intérieure

Préparé par : productsafety@jm.com

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Éléments étiquette SGH

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Autres dangers

Des traces de formaldéhyde peuvent être dégagées lors du contact avec l'humidité. Ce dégagement est prépondérant sous des conditions de forte chaleur et de l'humidité.

Abrasion mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des fibres ou de la poussière lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct.

Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition.

En cas d'exposition supérieure à la limite préconisée, utiliser un appareil respiratoire ou un masque anti-poussière approprié certifié NIOSH.

Dans les applications typiques les limites d'exposition applicables ne devraient pas être dépassées.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nature chimique

Voiles d'une densité unique. Non tissé de fibres de verre liées avec un liant à base d'une résine acrylique réticulée avec de l'urée-formaldéhyde dans un procédé par voie humide. La densité et la composition des fibres de verre liées forment un produit avec des qualités de surface lisse, résistante à l'humidité et la pénétration.

Composants dangereux

Non dangereux selon la norme 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015), lorsqu'il est utilisé comme prévu.



Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : Faire appel à une assistance médicale si des symptômes

apparaissent.

En cas d'inhalation : Amener la victime à l'air libre.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la

peau

Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

Si la personne en a sur la peau, bien rincer à l'eau. Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas de contact avec les

yeux

En cas de contact oculaire, retirez les lentilles et rincez

immédiatement et abondamment avec de l'eau, aussi sous les

paupières, pendant 15 minutes au moins.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Rincer la bouche avec de l'eau pour enlever la poussière ou de fibres et de boire beaucoup d'eau pour aider à réduire.

Symptômes et effets les plus :

importants, aigus et différés

Inconnu.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Équipement de protection

spécial pour les pompiers

Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors

de la lutte contre l'incendie.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et

procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière.

Méthodes et matières pour le :

confinement et le nettoyage

Recueillir mécaniquement.

Ramasser et évacuer sans créer de poussière.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la

poussière se forme.

Conseils pour une

manipulation sans danger

poussière se forme.

Équipement de protection individuelle, voir la section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait



8900 Series	20	nn	SA	ripe
-------------	----	----	----	------

Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

l'application.

Conditions de stockage

sures

Conserver dans un endroit sec et frais.

Matières à éviter : Pas de matières à signaler spécialement.

D'autres informations sur la

stabilité du stockage

Stable à température et pression ambiantes normales.

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Poussière inerte ou nuisible, Particules non réglementées par ailleurs	Non attribuée	PEL (Poussière totale)	15 mg/m3	OSHA
		PEL (Fraction respirable)	5 mg/m3	OSHA

En cas d'exposition supérieure à la limite préconisée, utiliser un appareil respiratoire ou un masque anti-poussière approprié certifié NIOSH.

Dans les applications typiques les limites d'exposition applicables ne devraient pas être dépassées.

En tant que membre de la "North American Insulation Manufacturers Association (NAIMA)", JM souscrit au Programme Product Stewardship de la NAIMA (NPSP). Sous le NPSP, JM recommande que les expositions soient limitées à la concentration volontaire de 1 fibre / ccm TWA. Le NPSP comprend également la pratique du travail et les recommandations de protection respiratoire. Pour plus d'informations, voir NAIMA's référence Santé et Sécurité sur le site internet http://insulationinstitute.org/tools-resources/resource-library/health-safety/ ou vous trovez aussi la brochure de poche sur le "Product Stewardship Program" (N052) et d'autres fiches descriptives.

Les fibres de verre à filament continu ne sont pas inhalables, cependant certains processus mécaniques peuvent générer de la poussière ou des fibres en suspension (voir section 11).

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

Lorsque les travailleurs sont confrontés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire agréés appropriés.

Protection des mains

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de

protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements de protection à manches longues



Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle

et aux consignes de sécurité.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : solide

Couleur : Donnée non disponible

Odeur : légère

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Sans objet

Point/intervalle de fusion : Sans objet

Point/intervalle d'ébullition : Sans objet

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Sans objet

Inflammabilité (solide, gaz) : Donnée non disponible

Limite d'explosivité,

supérieure

: Sans objet

Limite d'explosivité, inférieure : Sans objet

Pression de vapeur : Sans objet

Densité de vapeur relative : Sans objet

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Sans objet

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Sans objet

Solubilité dans d'autres

solvants

: Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammation

: Donnée non disponible

Décomposition thermique : Sans objet

Viscosité

Viscosité, dynamique : Sans objet



Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

Viscosité, cinématique : Sans objet

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les indications.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de dangers particuliers à signaler.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

IARC Groupe 3 : Inclassables quant à sa cancérogénicité pour

l'homme

fibres de verre à filament

continu

OSHA Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

NTP Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP (Programme

national de toxicologie - Etats-Unis).

Autres informations

Produit:

Remarques: Des traces de formaldéhyde peuvent être dégagées lors du contact avec l'humidité. Ce dégagement est prépondérant sous des conditions de forte chaleur et de l'humidité. Lors de la coupe, de l'usinage ou de tout autre traitement de ces produits, des particlues peuvent se dégager qui ne présentent pas de risque pour la santé si leur concentration ne dépasse pas les limites d'exposition recommandées pour les particules non réglementées autrement (fraction inhalable et alvéolaire). Abrasion mécanique temporaire (démangeaison) de la peau, des yeux et des voies respiratoires peut se produire lors de l'exposition à des fibres ou de la poussière lors de la manipulation de ce produit et ne peut pas se produire sans contact direct. Les effets de l'abrasion devraient disparaître après arrêt de l'exposition. Les fibres de verre à filament continu ne possèdent pas de plan de clivage qui permettrait une cassure dans le sens de la longueur et induirait une réduction du diamètre de la fibre. Si cassure il y a, elles ont lieu transversalement résultant en la formation de fibres de même diamètre que les fibres d'origine. Un examen au microscope des poussières de verre broyé et pulvérisé montre la présence de petites quantités de particules de poussière inhalables. Parmi ces particules, certaines ayant une forme semblable à une fibre en terme de rapport longueur/diamètre sont appelées "éclats". On peut nettement observer toutefois qu'il ne s'agit pas de fibres de forme régulière, mais plutôt des particules irrégulières à taille de fibre. À notre connaissance, les niveaux d'exposition à ces



Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

particules inhalables, mesurés sur nos sites de production, sont de 50 à 1000 fois inférieurs aux limites d'exposition admissibles. L'exposition peut varier selon les conditions environnementales et d'opération et la durée d'exposition. Les fibres à usage spécial utilisées dans ces produits n'étaient pas biopersistantes sur un essai animal (c.à.d. les fibres étaient biosolubles). Par conséquent, une classification comme cancérogène n'est pas appliquable.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel bioaccumulatif

Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique

supplémentaire

Vu les propriétés de ce produit, aucun danger écologique est

prévisible.

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus En accord avec les règlements locaux et nationaux.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations pour le transport international

Ces produits ne sont pas considérés comme des matières dangereuses en vertu des règlements internationaux sur le transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Liste TSCA

EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know

CERCLA Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

US/3F 6/7



Version 2.1 Date de révision 08/20/2019 Date d'impression 08/20/2019

Ce produit ne contient aucun poluant atmosphérique dangereux tel que défini à la section 112 (40 CFR 61) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des Etats-Unis.

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Loi d'Application Californienne pour une utilisation Sûre des Toxiques et de l'Eau Potable (Proposition 65)

AVERTISSEMENT: Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris formaldéhyde, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA : Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit

sont soit inscrites à l'inventaire TSCA ou sont en conformité

avec une exemption de l'inventaire TSCA.

DSL : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste

intérieure des substances (LIS) canadienne

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Autres informations

Date de révision : 08/20/2019

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.